Comité Technique Ministériel du 12 juillet 2016

Déclaration de la FNECFP Force ouvrière

Nous voulons mettre à profit ce CTM pour tirer un bilan de la situation du point de vue des intérêts des personnels. Comme il y a beaucoup de sujets à aborder nous scinderons cette déclaration en deux parties, la seconde abordant spécifiquement la situation des stagiaires.

Le conflit sur la loi Travail, qui dure depuis 4 mois, marque toute la situation.

Le gouvernement a décidé de faire adopter cette loi en utilisant une nouvelle fois le 49-3, en organisant un coup de force. C'est un fait, cette loi est ultra minoritaire.
Une majorité des organisations syndicales la rejette, notamment son article 2 qui inverse la hiérarchie des normes et organise la baisse du pouvoir d'achat des salariés.
Une majorité de l'opinion publique la rejette.
Les députés n'ont pu dire un seul mot à l'assemblée, aucun amendement n'a pu être présenté.
Le Premier Ministre et le Président de la République qui hier dans l'opposition fustigeaient le recours au 49-3, aujourd'hui au pouvoir, préfèrent l'autoritarisme.
Il n'y a pas donc pas de sortie par le haut du conflit.

Nous nous félicitons de l'unité d'action des organisations syndicales qui depuis le début s'opposent à la régression sociale organisée par le projet de loi Travail que ce soit en matière de paiement des heures supplémentaires, de facilité de licenciement, de médecine du travail, et de primauté de l'accord d'entreprise sur l'accord de branche, ce qui répond à une vieille demande du MEDEF.

Dans un communiqué commun daté du 8 juillet, FO, la CGT, la FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse indiquent que
« La détermination, malgré le passage en force à l'assemblée nationale, reste intacte et toute la période estivale sera l'occasion de la rappeler. Nombre d'initiatives locales, sur tout le territoire, sont déjà prévues et organisées de manière unitaire.
Les organisations (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) donnent rendez-vous à l'ensemble des salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es pour une journée d'actions et d'initiatives le 15 septembre pour obtenir l'abrogation de la loi Travail et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives. »

Notre fédération prendra ses responsabilités et appellera les personnels à être présents au rendez-vous, le 15 septembre.

La rentrée 2016, dans ce contexte, risque d'être particulièrement tendue.

…/…

D'abord parce que, malgré les créations de postes annoncées sur le papier, les conditions de travail seront encore une fois dégradées et que les personnels compareront les déclarations et les promesses à la réalité.
Ensuite parce que dans l'Education nationale aussi, les personnels sont confrontés au même refus d'entendre. Chacun le sait ici, il suffit de se reporter aux baromètres ou enquêtes d'opinion successives, ou tout simplement d'aller sur le terrain, pour constater que le soutien aux réformes, malgré les pressions, est minoritaire. L'autoritarisme, marqué par des injonctions du type « un fonctionnaire, cela obéit » adressé à nos collègues, n'est qu'une marque de l'isolement de ceux qui y ont recours.

Les dossiers sont loin d'être clos, que ce soit sur le collège ou les rythmes scolaires, et nous sommes bien déterminés à faire valoir la mobilisation des personnels dès les jours qui suivent la rentrée pour obtenir l'abrogation de la réforme du collège, qui n'est porteuse d'aucun progrès, mais d'inégalités accrue au nom de l'autonomie des établissements.

Enfin nous voulons mettre en garde le ministère sur une nouvelle cause potentielle de tension et de conflit. Le protocole PPCR que le Premier Ministre a voulu appliquer - ce alors qu'il ne satisfait pas à la règle de l'accord majoritaire voulue par le gouvernement – ne rétablit pas le pouvoir d'achat des salaires : les personnels auront vite fait de s'en apercevoir en regardant le bas de leur feuille de paie. Mais encore il prévoit une nouvelle évaluation des personnels. Sous prétexte que l'actuelle notation chiffrée, encadrée par des grilles nationales ou académiques, serait injuste, il s'agit de passer à une évaluation sur toute sorte de critères, y compris très périphériques à l'enseignement, dans le but de promouvoir les réformes. Ce projet, qui ressemble beaucoup à celui mis en place en 2012 par M. Chatel, en fait d'accompagnement, mène à une individualisation et à des pressions locales encore accrues. Nous prendrons nos responsabilités en informant les personnels des véritables enjeux.

Pour terminer, avant de passer à la seconde partie de notre déclaration, qui abordera spécifiquement la situation des stagiaires, nous avons deux questions particulières.

- Nous avons vu que la DEPP a lancé une enquête auprès des personnels qui intègre des questions sur leur appartenance ou non à une organisation syndicale. Nous ignorions que cela entrait dans les missions de cette direction et nous ne cachons pas notre étonnement : s'agit-il d'une commande de la ministre ? Quel est l'objectif poursuivi ? Nous souhaiterions en être informés.

- 200 personnels se sont rassemblés le 1er juin au ministère contre les suppressions de postes d'internat en EREA, ce qui est considérable. Cette question a déjà été débattue au CTM, et une nouvelle démarche intersyndicale a été effectuée : le ministère va-t-il revoir la situation ? C'est ce que nous demandons une nouvelle fois.